

Plutôt que de présenter une loi à caractère permanent, on a préféré procéder à la hâte en adoptant une loi incomplète, à caractère provisoire, donc une loi de dernière minute. Quand donc allons-nous parvenir à nous doter de lois à caractère permanent?

Cette attitude n'est pas nouvelle de la part du gouvernement. Il donne à tout un caractère temporaire. Ce bill ne contient rien de clair, aucune définition précise. On sait que l'ordre public exige le respect des lois, et j'en suis, mais il suppose, en retour, que le gouvernement respecte les droits de chacun. La mesure proposée ne fait qu'effleurer le problème et n'offre guère de possibilités, si ce n'est de déclarer qu'une association est illégale et de prévoir des peines pour ceux qui font partie de ladite association, disent en faire partie ou participent d'une façon ou d'une autre à ses réunions.

Mais qui peut prouver qu'une personne appartient à l'association illégale, quand on ignore même si cette association émet des cartes de membres?

Certains articles de ce projet de loi accordent des pouvoirs illimités au gouvernement et au procureur général, pouvoirs qui pourraient faire l'objet d'abus. Ces pouvoirs donnent carte blanche au gouvernement. Pourquoi donc adopter une loi qui ne s'appliquera qu'à une seule association et à une seule province, en l'occurrence le Québec. Le ministre de la Justice, dans les précisions qu'il a fournies au cours de l'étude en comité, conclut en disant que le Code criminel renferme des dispositions permettant de condamner les personnes reconnues coupables de délits criminels.

Or, si le Code criminel prévoit des peines pour les crimes qui ont été commis au cours du mois d'octobre, pourquoi l'imposition de la loi sur les mesures de guerre?

La situation que nous avons connue et que le gouvernement souhaiterait voir se prolonger est d'une extrême gravité. Nous devons tenter, par tous les moyens à notre disposition, de prévenir la répétition d'une telle situation. Il faut s'atteler tout de suite à la tâche et créer un climat susceptible d'éliminer les causes profondes qui ont permis à l'association illégale de prendre naissance.

Nous devons aussi nous interroger sur les conséquences de la crise que nous venons de vivre et en particulier sur nos institutions. La démocratie est une plante fragile au point qu'on la trouve rarement dans sa forme la plus parfaite. Elle se fonde sur un ensemble de règles, ce qui suppose l'accord des citoyens. Qu'un groupe se place en marge de la société, qu'il revendique une morale qui lui est propre, l'appareil se détraque, tant il est vrai que la légalité ne peut exister que dans une certaine optique. C'est le cas de la subversion et du terrorisme. Par conséquent, il est inévitable qu'on en arrive à une nouvelle définition des règles démocratiques. Il devient nécessaire de lutter contre un danger inédit et pour lequel il n'existe aucune formule traditionnelle.

Il faut d'abord assurer aux citoyens, et aux Québécois en particulier, la sécurité financière et la liberté civile. Présentement, nous croyons que les libertés civiles ont une signification, en théorie seulement.

Depuis trop longtemps, notre parti prêche une plus juste répartition de la production à travers le Canada. Il est temps que notre voix, qui est celle du peuple et qui demande justice, soit enfin entendue. L'heure actuelle est

celle de la réforme du système économique, de la fraternité et de l'humanisation de nos structures, tant économiques que sociales et politiques. Il est temps de mettre l'argent au service de la personne humaine, afin de supprimer le sentiment compréhensible de frustration qui est celui du peuple, parce qu'il ne reçoit pas sa juste part de la production nationale.

De plus, monsieur l'Orateur, s'il faut envisager des réformes constitutionnelles profondes en vue d'éliminer au Québec les causes qui ont donné naissance à l'association illégale, nous croyons que notre société canadienne devrait faire preuve de la flexibilité et de la largesse de vue nécessaires. Le temps n'est pas à l'arrogance, mais à la compréhension et au dialogue; nous avons un pays à bâtir et non à détruire.

Nous croyons fermement que le gouvernement fédéral devra dorénavant aborder les débats constitutionnels avec fraternité et avec un esprit de réconciliation nationale. Ce qui est important, je le répète, c'est que les Canadiens vivent d'abord convenablement. Le cadre constitutionnel ne doit pas devenir un obstacle à l'épanouissement des Canadiens, y compris les Québécois.

• (8.40 p.m.)

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur l'Orateur, dans les quelques minutes qui vont suivre, je voudrais exprimer mes vues sur les causes des troubles que nous avons connus et que nous connaissons probablement encore, de même que sur le projet de loi qui en est à l'étape de la troisième lecture.

Je crois qu'il est temps de se parler franchement. Je n'ai fait aucune remarque depuis le moment qui a marqué le paroxysme de la crise, car, à mon sens, il fallait éviter de brouiller les cartes et il fallait laisser au gouvernement actuel la latitude nécessaire pour rester maître de la situation et endiguer le flot de terrorisme que nous avons connu. Je tiens d'abord à préciser que je suis fédéraliste, que je crois à un Canada fort et uni, à la compréhension mutuelle et non pas à la soumission de l'une des provinces au reste du pays. Je désapprouve totalement les actes répréhensibles posés par le FLQ et j'approuve la position de mon chef, à savoir qu'il faut prendre les mesures les plus énergiques possibles en vue de sauvegarder la démocratie dont nous jouissons encore.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de passer en revue les suggestions ou les amendements déjà formulés par différents députés de mon parti ou de l'opposition, ou même par quelques députés ministériels, suggestions et amendements qui d'ailleurs n'ont pas été approuvés par le gouvernement, en dépit de l'invitation qui nous avait été faite par le très honorable premier ministre (M. Trudeau).

Tous les Canadiens et, à plus forte raison, nous, les députés, devrions nous arrêter et étudier ensemble la cause directe de tous les bouillonnements qui ont eu lieu dans la province de Québec ces derniers mois.

L'univers a connu une nouvelle image du Canada. En effet, on a relégué aux oubliettes les tuniques rouges, l'inflation, les plaines de l'Ouest, le problème du lait, du blé et même la reconnaissance officielle de la Chine communiste—je m'excuse, la Chine rouge—a passé inaperçue.